

## MODULARITÉ DU FIGEMENT

### A MODULARIDADE DA FIXAÇÃO

Lichao Zhu\*

#### RÉSUMÉ

Dans cet article, nous proposons un regard formel sur les séquences figées (SF). Il nous semble que la matière graphique constitue le fondement des SF qui les distingue des autres compositions lexicales libres. Les spécificités constructionnelles des SF sont, de notre point de vue, révélatrices des sémantismes qu'elles enfouissent. En analysant les différentes formes des compositions figées, nous démontrerons que le degré de fixité d'une SF est lié à sa forme qui est elle-même modulable.

**Mots clés:** Modularité. Figement. Séquences figées.

#### RESUMO

*Neste artigo, propomos um olhar formal sobre as sequências fixas (SF). Parece-nos que o material gráfico constitui o fundamento da SF que as distingue de outras composições lexicais livres. As especificidades de construção de SF são, do nosso ponto de vista, reveladoras dos sentidos que elas concentram. Ao analisar as diferentes formas de composições fixas, mostraremos que o grau de fixação de uma SF está relacionado a sua forma que, por sua vez, é ajustável.*

**Palavras-chave:** Modularidade. Fixação. Sequências fixas.

## 1 INTRODUCTION

Le présent travail s'inspire des travaux sur le figement qui ont porté leurs fruits pendant ces dernières décennies (GROSS, 1982; GROSS, 1996; MEJRI, 1997) dans le but de définir, nuancer et finalement modéliser le figement. S'est développé un raisonnement davantage analytique et éclectique qui contribue à débattre de tous les aspects de ce phénomène.

\* Université Paris 1 - Sorbonne Paris Cité. Laboratoire Pléiade (EA 7338). E-mail: lichao.zhu@gmail.com

Dans cet article, nous aborderons les aspects mécaniques et normatifs des constructions figées (CF) et procéderons à une modélisation en deux temps qui sépare la structure de la CF et la mise en relation de ses composants. Nous poserons un regard modulaire qui prend comme paramètres formels, constructionnels et sémantiques.

## 2 MODELE DU FIGEMENT

Les caractéristiques ambivalentes formelles et sémantiques des formes figées font qu'un locuteur est tiraillé entre la forme graphique qui donne toujours lieu à un sens calculé (composé) et un sens non-calculé (global), et la perception cognitive qui sélectionne et privilégie ce dernier, ce qui trahit en quelques sortes le principe de correspondance entre *la somme* de signifiants et celle de signifiés, un principe qui est généralement respecté chez les combinatoires libres. Pour illustrer ce point de vue, nous mettons en parallèle les deux phrases suivantes :

1. Jacques a *mangé son chapeau*, il n'a pas aidé Marianne.
2. \*Jacques a *mangé son chapeau* bleu par accident.

Le sens de *manger son chapeau* est perçu différemment dans 1 et 2. Dans 1, le verbe *manger* n'est pas motivé contrairement à 2<sup>1</sup>. Dans 2, non seulement la construction figée est interprétée de manière compositionnelle - *ce* qui contrevient au principe de la fixité de la forme - elle est incongrue dans la phrase. Mais cette incongruité ne pourra être décelée que si nous admettons en amont que la CF peut être interprétée compositionnellement. La fixité de la forme graphique de *manger son chapeau* l'emporte sur l'interprétabilité cognitive de la construction.

Dès lors, il nous semble primordial de séparer la forme graphique du contenu cognitif et qu'il faut créer un modèle d'« analyse en deux temps » (two-stage model) (FRAZIER; FODOR, 1978). Dans un premier temps, une construction lexicale reçoit une structure tant sur une base de catégories grammaticales des composantes que sur sa formation canonique. Dans un deuxième temps, cette structure sera évaluée au plan sémantique.

Nous nommons la forme graphique « moule » Zhu (2016) qui renvoie à la représentation graphique de la CF, cette notion doit englober toutes les caractéristiques d'une quelconque forme langagière figée, à laquelle s'ajoutent les connexions sémantiques et référentielles entre les composantes au sein de la forme. Dans un sens plus large, il est plus judicieux d'appeler cette configuration « module » et ce processus épistémologique « modélisation ».

## 3 FORME MODULAIRE

La notion de « continuum » du figement Mejri (1997) stipule que toutes les formes lexicales trouvent leur place dans un continuum évolutif des formes lexicales, mais cela pose un problème de congruence entre le signifié et le signifiant, étant donné que la réalisation du signifiant est protéiforme et hétérogène.

---

<sup>1</sup> La phrase dans 2 n'est pas bien constituée. *Manger* et *chapeau* ne sont pas collocationnels ou concurrentiels. Mais le verbe est motivé pour qu'on puisse constater l'incorrection de la phrase.

### 3.1 COMPOSITION FORMELLE

Avant toute stratification des structures des formes figées, le substrat matériel est la condition *sine qua non*, car elles se distinguent d'abord des combinatoires libres par son existence visuelle en l'espèce du signifiant. Ce substrat est vital dans le fonctionnement de certaines langues telles que le chinois qui est une langue idéogramme<sup>2</sup>. Avec ce raisonnement, nous pouvons considérer que la langue française dispose elle aussi des formes modulaires avec séparateurs tels que trait d'union, espace, etc., tandis qu'en chinois, les sinogrammes s'écrivent sans espace. Nous osons imaginer avec cette comparaison que la configuration formelle des mots est également un élément que l'on doit prendre en compte dans la description des modèles linguistiques.

### 3.2 FORMES MORPHÉMIQUES

Saussure (1972) évoque la modulation du principe de l'arbitraire linguistique en introduisant la notion de « motivation ». Autrement dit, l'arbitraire serait un principe et la motivation une mesure qui détermine le degré d'arbitraire. Considérons:

3. vingt
3. vinaigre,
4. porte-manteau
5. m'as-tu-vu
6. pomme de terre

Dans 3, *vingt* est constitué d'un seul morphème ; dans 4, *vinaigre* est constitué de deux morphèmes « vin » et « aigre » qui sont *de facto* deux mots ; dans 5, le mot composé avec un trait d'union comporte deux morphèmes : *porte*, *manteau* qui sont également des mots ; dans 6, les quatre morphèmes, *m-*, *as*, *tu*, *vu*, forment syntaxiquement une phrase ; dans 7, le morphème *de* lie *pomme* et *terre*, qui sont deux unités autonomes, pour former un syntagme nominal.

Ce type de construction amalgamée que Meiri (1997) considère comme une « rupture formelle » signifie selon lui « l'aboutissement d'une évolution qui est consacrée par des transformations phonétiques et/ou orthographiques, grâce à laquelle le complexe rejoint le simple pour que l'équilibre général soit assuré. » Meiri (1997: 38). Autrement dit, ces constructions sont analytiques et de par leurs caractères formels, révélatrices d'une certaine modularité de la langue.

Rappelons les constructions des exemples ci-dessus:

- 3a. *vingt*, Morph1
- 4a. *vinaigre*, Morph1Morph2
- 5a. *porte-manteau*, Morph1-Morph2
- 6a. *m'as-tu-vu*, Morph1'-Morph2-Morph3-Morph4
- 7a. *pomme de terre*, Morph1\_Morph2\_Morph3

<sup>2</sup> Afin d'obtenir un modèle qui s'applique à toutes les langues, il convient d'examiner des langues dont les fonctionnements sont radicalement différents. Une langue idéogramme peut passer outre le substrat phonologique et peut signifier par ses caractéristiques visuelles.

Les formes susmentionnées enchâssant des morphèmes ont chacune un signifié et un signifié peut se décliner en plusieurs formes de composition lexicale. Dans 1a, la forme étant indivisible, elle est à la fois mot, morphème et graphème (logogramme) ; dans 4a, les deux morphèmes sont agglutinés, sans espace, pour former un mot ; dans 5a, les deux morphèmes sont fusionnés à l'aide d'un trait d'union qui est le marqueur séparateur. Il est intéressant de constater que le morphème *porte*<sup>3</sup> est également un préfixe fécond, il est noté comme tel pour former d'autres mots composés tels que : *porte-clef*, *porte-bagage*, *porte-plume*, etc. Dans 6a, les traits d'union sont des signes distinctifs pour signifier qu'il s'agit d'un mot composé au lieu d'une phrase interrogative. Dans 7a, les séparateurs des morphèmes sont des espaces, les morphèmes sont visuellement reconnus comme des mots formes.

La connexion sous forme de trait d'union est forte, les mots et les morphèmes composants subissent de grandes contraintes et sont « immobilisés » en faisant partie d'un moule, par exemple *un laissez-passer*, *un porte-crayons*, *un fume-cigarette*, *un garde-manger*, *un lance-pierre*, *un décrochez-moi-ça*, etc. Le mot composé à trait d'union se distingue formellement du moule canonique d'un mot graphique qui ne présente pas de démarcation formelle entre les composants. Comportant des espaces qui séparent graphiquement les mots, la forme syntagmatique incite les locuteurs à procéder d'abord à une lecture combinatoire. La construction figée peut par conséquent être systématiquement perçue en tant que syntagme ordinaire.

- I. forme monomorphémique
- II. forme polymorphémique (le figement)
  - i. mot composé sans espace
  - ii. mot composé avec un trait d'union
  - iii. mot composé avec plus d'un trait d'union
  - iv. mot composé avec espace (syntagme)

Le figement intervient dans la seconde catégorie, « forme polymorphémique ». Au sein de cette catégorie, nous distinguons les mots composés sans espace (du point de vue formel) tels que *vinaigre*, les mots composés avec un ou plusieurs traits d'union et finalement les mots composés avec espace, sous forme de syntagme, comme *pomme de terre*. Ainsi, s'il est vrai qu'un mot monomorphémique n'est pas motivé, un mot composé et un syntagme qui requièrent plus de deux morphèmes le sont par défaut.

## 4 MODE DE CONSTRUCTION

Formellement parlant, la plupart des constructions figées prédictives sont sujettes à deux interprétations : interprétation compositionnelle au premier plan, interprétation compositionnelle en filigrane. Ce postulat est essentiel vis-à-vis de la reconnaissance des CF et du défigement.<sup>4</sup>

8. Jacques *fait le mariole*.
8. Jacques *prend une veste*.
9. Jacques *a une marotte*.

<sup>3</sup> La forme à trait d'union est également la forme adoptée pour noter les affixes dans les dictionnaires.

<sup>4</sup> Deux points de vue coexistent à l'égard de la reconnaissance du figement : celui du décodage et celui de l'interprétation.

Considérons ces exemples qui sont grammaticaux. Nous réalisons d'abord que ces expressions semblent partager la même construction verbale : V Det N. Ce faisant, elles acquièrent une nature grammaticale qui s'impose à tous les éléments qui les composent. Autrement dit, la nature grammaticale du syntagme nominal suivant le verbe est « muette », puisque la nature de la construction figée est celle du verbe. Considérons les exemples comme suit :

1. Jacques *fait du pain*.
2. Jacques *prend un bus*.
3. Jacques *a un livre*.

Les 11, 12 et 13 disposent également de la construction « V SN » au même titre que les exemples précédents. La différence est que les 8, 9 et 10 sont atomiques et que les 11, 12, 13 sont « moléculaires ».

#### 4.1 MOULE « ATOMIQUE » OU MOULE « MOLÉCULAIRE »

La structure formelle des formes figées est ressemblante à celle d'une molécule ou d'un atome (ZEMB, 1989). Si nous considérons que les atomes sont des unités lexicales indivisibles<sup>5</sup> dans la langue, les liaisons sont quant à elles les représentations graphiques (visibles) et leurs liens sémantiques (invisibles)<sup>6</sup>. En français, les liaisons visibles se déclinent sous les formes suivantes : l'espace, le trait d'union ou d'autres ponctuations ; les liaisons invisibles sont celles qui sous-tendent les connexions sémantiques entre les mots composants. Le modèle graphique occupe une place primordiale dans la modélisation du langage, car « le modèle graphique de la langue est une projection graphique du modèle du signe basée sur le déploiement consécutif dans un système de coordonnées linguistiques. » (CHINGAREVA-SLAVINE, 2003: 66).

Supposons que les mots-formes sont des atomes<sup>7</sup> (indivisible formellement) et qu'ils composent une molécule (un syntagme, divisible formellement). Dans ce cas, les SV dans les exemples de 8 à 13 auront la même structure moléculaire : V + DET + N. Or, de 8 à 10, les syntagmes semblent être sémantiquement atomiques : *le calcul des signifiés composant le syntagme ne fonctionnera pas, car l'arbitraire du signifiant, en l'occurrence le syntagme en entier, l'emporte*. Comparons 8a et 11a :

8a Jacques *fait le mariole*.

11a Jacques *fait du pain*.

Les syntagmes *faire la mariole* et *faire du pain*, tous deux amorcés par le verbe *faire*, ont la même nature grammaticale et la même construction, le même moule formel *a priori*. Qu'en est-il au niveau du modèle sémantique ? Dans 8a, il n'est pas question de *calculer* les signifiés

<sup>5</sup> L'indivisibilité est à la fois formelle et sémantique.

<sup>6</sup> Un parallélisme peut être établi avec une langue non alphabétique telle que le chinois qui est représenté par les idéogrammes écrits sans espace. Peut-on dire que les liens graphiques entre les formes en chinois sont plus forts qu'en français ? Toutes ces deux langues posent les mêmes problèmes de reconnaissance et de délimitation lexicales.

<sup>7</sup> Nous pouvons nous interroger sur la question de la composition polymorphémique de certaines unités monolexicales. Il est en effet problématique de considérer, étant donné que l'atome est l'unité de composition minimale d'une molécule, qu'un morphème se situe encore à un niveau inférieur. Par conséquent, nous considérerons que l'atome désigne *de facto* un mot-forme qui n'aborde que l'aspect graphique d'un mot dans le sens traditionnel, un « mot forme » (MEL'CUK, 2011).

atomiques au sein du syntagme, car le syntagme n'est pas calculable. Son signifiant *faire le mariole* est réquisitionné d'une manière métonymique et est mis en relation avec un autre signifié moléculaire, que l'on peut paraphraser comme « avoir la manie », qui n'a guère de relation sémantique avec les signifiants atomiques composant le syntagme en question. Dans 11a, les signifiés atomiques sont calculés et additionnés, tout en gardant leur congruence signifié/signifiant – chaque partie du discours participe à la construction du sens du syntagme – le verbe support actualise l'argument prédicatif, lui-même actualisé par le déterminant *du*.

Par conséquent, un moule constructionnel peut correspondre à plusieurs modes de construction. Le paramètre formel n'est donc pas le seul critère discriminant dans la reconnaissance des moules figés.

## 4.2 CATÉGORIE GRAMMATICALE ET CONSTRUCTION

La nature grammaticale du modèle du figement dépend en partie du mode de construction des syntagmes. Les syntagmes lambda de chaque catégorie grammaticale requièrent des éléments indispensables dans leur construction.

Un syntagme verbal requiert une construction portée par un verbe dont le changement morphologique assure la connexion entre le syntagme et l'argument.

- 14. Jacques mange une pomme.
- 12. Jacques et Marianne mangent des pommes.

Les morphèmes *t* et *vent* assurent la congruence en nombre entre l'argument et le verbe. Les syntagmes figés agissent de la même façon.

- 13. Jacques fait la tête.
- 14. Jacques et Marianne font la tête.

Les 14 et 15 montrent que constructionnellement, les CF verbales respectent le mode de construction des CF verbales canoniques. En revanche, la « structure interne » de la construction est la source de la fixité.

- 15. \*Jacques et Marianne font des (les) têtes.

Dans 14 et 15, nous constatons qu'il n'y a pas de restriction de quantification<sup>8</sup> qui se manifeste au niveau de la syntaxe du syntagme, entre autres au niveau de l'argument. En revanche, dans 18, la pluralisation du déterminant est bloquée. C'est là que l'on aperçoit précisément la fixité formelle du syntagme *faire la tête*.

Il en est de même pour les CF adjectivales.

- 16. Jacques est beau comme un camion.
- 17. \*Jacques et Marianne sont beaux comme des camions.

---

<sup>8</sup> Le sujet de la quantification au sein des constructions figées est très peu abordé, alors qu'il est le cœur même de la fixité.

La pluralisation du déterminant est interdite comme le montre l'exemple 20. Le syntagme adverbial « comme » sert de « parangon » (ANSCOMBRE, 2011) qui est de fait un moule structurant<sup>9</sup>.

D'un point de vue constructionnel, certaines CF sont dotées de constructions non canoniques. Considérons les constructions suivantes:

18. *Jacques fait flanelle.*

19. *Tout à coup, il pleut.*

Si nous isolons la catégorie grammaticale de chaque élément du syntagme *faire flanelle* dans 21, nous nous apercevons que les conditions d'une bonne formation d'un syntagme verbal ne sont que partiellement remplies, car le nom n'est pas précédé d'un déterminant. Dans le 22, la construction ADJ PREP N de *tout à coup* n'est pas une construction habituelle<sup>10</sup>. Ces constructions non canoniques sont pour la plupart formellement identifiables et enchâssent chacune un ou plusieurs signifiés, car les syntagmes prédicatifs enferment souvent un signifié complexe qui nécessite parfois des paraphrases et des descriptions de conditions d'utilisation.

## 5 FLEXIBILITE ET RIGIDITE DES MODULES

Les constructions figées dont les fonctions sont

- adverbiales: *à toute allure, à tort, avec fierté...*
- conjonctives: *au cas où, ainsi que, parce que...*
- prépositives: *en dessous de, à l'intérieur de, dans le cadre de...*
- interjectives: *bon sang, à la vôtre, dis donc...*

ont de par leur nature grammaticale moins de contraintes morphologiques. Du point de vue formel, elles sont rigides et se ressemblent aux *symboles* qui renvoient à des concepts globaux plutôt qu'à des significations précises.

En revanche, les moules des constructions figées ne sont pas statiques, les connexions entre les composants du moule ne le sont pas non plus. Cette flexibilité se manifeste à deux niveaux: niveau formel et niveau sémantique.

Formellement, certaines CF acceptent les mêmes transformations que les mots simples de la même catégorie grammaticale, par exemple la conjugaison du verbe ainsi que l'insertion de modificateurs dans une CF verbale:

23. *Jacques a pris la grosse tête.*

20. *Jacques et Marianne ont vraiment pris la grosse tête.*

L'insertion de certains modificateurs est considérée par certains linguistes comme un critère d'invalidation du figement absolu. De notre point de vue, l'absence du changement morphologique n'est pas nécessairement une condition *sine qua non* du degré ultime de la fixité<sup>11</sup>, car les

---

<sup>9</sup> Il est à noter que le nom du parangon prend souvent la forme singulière avec un déterminant indéfini, mais aussi comme *riche comme Crésus, bête comme chou* dans lesquels le parangon ne comporte pas de déterminant.

<sup>10</sup> M. Gross démontre que la rareté des constructions est souvent le gage de la fixité.

<sup>11</sup> Les contraintes de l'aspect temporel de certaines CF verbales, par exemple tuer le temps ne peut difficilement se conjuguer au passé et au futur, sont selon nous dues aux sémantismes spécifiques propres à certaines expressions.

constructions lexicales de certaines catégories (verbales, adjectivales, nominales) en français – que ce soit figées ou non – subissent toutes des changements morphologiques systématiques, qui sont dus aux caractéristiques morphologiques de la langue<sup>12</sup> et les CF n'en sont pas exemptes.

## 6 CONCLUSION

La modélisation du figement est d'abord une observation matérielle, avant tout autre analyse linguistique. Cette matérialité de la langue diffère selon les caractéristiques formelles de la langue. Traiter le figement est d'abord mettre à plat les spécificités langagières qui sont apparentées au fait de langue. C'est pour cela que comparer des langues appartenant à des familles de langues lointaines, en l'occurrence le français (indo-européenne) et le chinois (sino-tibétaine), ont de réels apports à une théorie qui est applicable à toutes les langues.

Au niveau interlingual, nous assimilons les constructions figées aux constructions canoniques avec la même structure et la même catégorie grammaticale, car ces deux dernières conditionnent les aspects formel et sémantique des constructions figées.

Il nous reste à démontrer l'aspect applicatif de cette théorie de modélisation par la création des normes applicables qui permettent d'observer, sur une série de critères large, tous les traits de la modalité du figement afin de modéliser les constructions avec des caractéristiques de fixité.

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ADDIN EN. REFLISTX; ANSCOMBRE, J.-C. Figement, idiomaticité et matrices lexicales. *Le figement linguistique: la parole entravée*, 2011. p. 17-40.
- CHINGAREVA-SLAVINE, E. *Sémiotique, linguistique et modélisation*. Paris: Hermès Science Publications, 2003.
- FRAZIER, L.; FODOR, J. D. The sausage machine: a new two-stage parsing model. *Cognition*, v. 6, p. 291-325, 1978.
- GROSS, G. *Les expressions figées en français*. Noms composés et autres locutions. Paris: Ophrys, 1996.
- GROSS, M. Une classification des phrases « figées » du français. *Revue Québécoise de Linguistique*, 1982. p. 151-185.
- HJELMSLEV, L. *Prolégomènes à une théorie du langage*. (L. é. minuit, Trad.) Kovenhavn: Akademisk Forlag, 1966.
- MEJRI, S. *Le figement lexical: descriptions linguistiques et structurations sémantiques*. Tunis: Publication de la Faculté des lettres de la Manouba, 1997.
- MEL'CUK, I. Phrasème dans le dictionnaire. In: ANSCOMBRE, J.-C.; MEJRI, S. (Éd.). *Le figement linguistique, la parole entravée*, 2011. p. 41-61.

---

<sup>12</sup> Un parallélisme peut être établi avec la langue chinoise qui est dépourvue de changement morphologique dans le sens des langues alphabétiques. Peut-on dire qu'une CF verbale en chinois est nécessairement plus figée que celle en français, puisque la première n'est pas soumise à la conjugaison ? Nous pensons que l'absence de la conjugaison est une caractéristique de la langue chinoise plutôt qu'un critère distinctif du figement.



- SAUSSURE, F. *Cours de linguistique générale*. Paris: Bibliothèque scientifique Payot, 1972.
- ZEMB, J.-M. Des atomes et des molécules. In: GRECIANO, G. (Éd.). *Phraséologie contrastive* (USHS). 1989. p. 485-493.
- ZHU, L. Pour une notion de moule dans le figement. *Les Cahiers du dictionnaire*, v. 8, p. 97-109, 2016.